Le 12 septembre 2017

# COMMUNIQUE DE PRESSE

# 15 600 emplois dans les principaux ports d'Île-de-France

Les dix principales zones portuaires franciliennes emploient, fin 2014, 15 600 salariés.

Ces emplois se répartissent dans deux grands domaines d'activité. Le cluster « fluvial et portuaire » offre 3 200 emplois dans les services aux bateaux, à la marchandise, à l'infrastructure ou encore dans les activités touristiques. Le cluster « industries et services » compte 12 400 salariés dans les industries et leurs services associés, dont l'implantation est liée à la présence des ports. Les activités portuaires sont diversifiées, mais sont largement orientées vers le commerce. Les établissements portuaires sont de grande taille et emploient pour moitié des ouvriers, le plus souvent qualifiés. La richesse dégagée par les établissements des zones portuaires s'élève en 2014 à 1,2 milliard d'euros.

**1 Le territoire francilien dispose de six plateformes portuaires multimodales**

Nombre d'emplois salariés dans les principales zones portuaires franciliennes en 2014

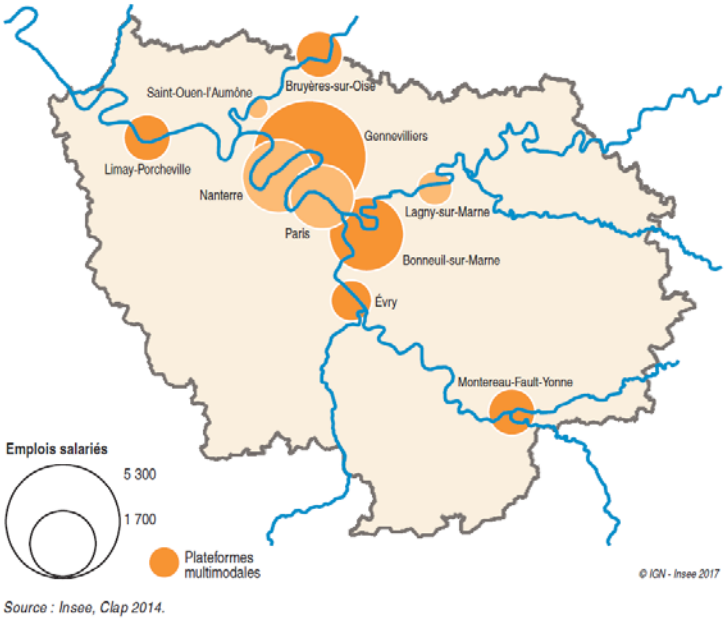


*Source : Insee, Clap 2014.*

Retrouvez l'étude sur : www.insee.fr
Contacts presse : **Insee Ile-de-France** : Éric BONNEFOI - eric.bonnefoi@insee.fr 01 30 96 90 51